



## **RAPPORT DE GESTION**

Trimestre et semestre clos le 29 février 2024

## 1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion annuel 2023 et du présent rapport de gestion de la Société, ainsi qu'à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2024 » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2023 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et avec le rapport annuel de 2023 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 11 avril 2024, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2023, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou sur le site Internet de la Société, à [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

## 2. Aperçu de l'entreprise

Cogeco est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise, prend des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et évalue leur performance.

### 2.1 Objectifs et stratégies de la Société

#### Stratégie de croissance

Nous nous concentrons sur la croissance organique de notre entreprise, sur des acquisitions intéressantes et sur l'innovation continue, tout en restituant du capital aux actionnaires et en maintenant un levier financier prudent, le tout soutenu par des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) solides. Notre stratégie de croissance repose sur l'exploitation de nos réseaux fiables et résilients alimentés par fibre optique, sur une offre solide de contenu audio, sur des produits et services novateurs et sur notre engagement à offrir une expérience client remarquable qui se distingue par les liens profonds que nous tissons avec les communautés que nous servons. Notre culture axée sur les gens est centrée sur la collaboration, les relations et l'engagement à offrir une expérience significative et personnalisée à nos clients, à nos employés, à nos communautés et à d'autres parties prenantes clés.

Chaque jour, nous favorisons une croissance durable et inclusive grâce à notre longue tradition d'engagement social et d'implication communautaire, à notre engagement en faveur de l'inclusion numérique, à nos pratiques opérationnelles de pointe ainsi qu'à notre engagement fort en faveur d'une gestion responsable et éthique. Au bout du compte, Cogeco existe pour enrichir la vie des gens par le biais de liens humains et de communautés dynamiques. Notre raison d'être est au cœur des relations que nous tissons avec nos parties prenantes et un élément essentiel de notre croissance à long terme.

#### Vecteurs de croissance

Soutenus par une stratégie en matière de ressources humaines différenciée et une numérisation accrue, nous continuons à consolider nos activités fondamentales en réalisant des gains d'efficacité et en bonifiant notre offre de produits et services pour proposer une expérience client distinctive, tout en améliorant continuellement nos marques et nos pratiques de marketing. En outre, notre plan stratégique mise sur six vecteurs de croissance :



1

**POURSUIVRE L'EXPANSION DU RÉSEAU** afin de réduire le fossé numérique

2

**FAVORISER L'ÉVOLUTION DE NOTRE RÉSEAU FILAIRE** afin de répondre à la demande croissante au moyen d'une approche technologique souple et équilibrée

3

**RÉALISER DES ACQUISITIONS RENTABLES ET COMPLÉMENTAIRES** afin d'étendre notre zone de couverture et d'élargir nos capacités et notre offre de services

4

**DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SEGMENTS DE CLIENTÈLE** grâce à une approche multimarque afin de servir de nouveaux groupes démographiques et d'accroître nos activités

5

**LANCER DES SERVICES MOBILES ET ÉLARGIR L'OFFRE** au moyen d'un modèle efficient en capital afin d'améliorer notre offre en fonction de l'évolution des besoins des clients et de l'intérêt accru pour les services groupés

6

**TRANSFORMER NOTRE SEGMENT RADIOPHONIQUE** pour créer un fournisseur de contenu audio multi-plateforme

Pour des détails au sujet des grands points du plan stratégique pour l'exercice 2024 de la Société, se reporter à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société, disponible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Internet de la Société, à [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

## 2.2 Développements de l'entreprise

### Nomination de Frédéric Perron au poste de président et chef de la direction de Cogeco et de Cogeco Communications

Le 11 mars 2024, Frédéric Perron a été nommé par les conseils d'administration de Cogeco et de Cogeco Communications au poste de président et chef de la direction et d'administrateur des deux sociétés, succédant ainsi à Philippe Jetté, qui prend sa retraite. M. Perron occupait auparavant le poste de président de Cogeco Connexion, l'unité d'affaires du secteur des télécommunications au Canada de la Société.

### Breezeline lancera son service mobile aux États-Unis dès ce printemps, élargissant ainsi sa gamme de services

Le 14 mars 2024, Cogeco Communications a annoncé que Breezeline ajoutera des services de téléphonie mobile à son offre de produits. Breezeline Mobile permettra à la Société d'offrir à ses clients américains des offres groupées supplémentaires, renforçant ainsi la proposition de valeur déjà robuste de la Société et améliorant, par le fait même, sa position concurrentielle aux États-Unis. Breezeline Mobile sera offert dès ce printemps aux clients des services à large bande de Breezeline dans le cadre d'une entente relative aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») conclue avec un réseau mobile de premier plan et avec une société de services technologiques nationale. Breezeline Mobile sera mis en place progressivement à partir de ce printemps, État par État, dans la zone de couverture actuelle de Breezeline, où il sera offert en forfait aux clients de Breezeline qui sont également abonnés aux services à large bande résidentiels.

### Émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$

Le 27 février 2024, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ portant intérêt à 6,125 % et arrivant à échéance en février 2029. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets non garantis de premier rang sont des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

### Acquisition de Niagara Regional Broadband Network

Le 5 février 2024, Cogeco Connexion a acquis Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), un fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie exerçant ses activités dans la région de Niagara. Les vendeurs, soit les villes de Niagara Falls et de Niagara-on-the-Lake, resteront tous deux actionnaires minoritaires de la société. Cette acquisition renforcera la présence de la Société dans la région de Niagara et permettra à Cogeco de soutenir la croissance continue de NRBN.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour plus de détails sur l'acquisition de NRBN, y compris la répartition préliminaire du prix d'achat.

## Rachats d'actions

Le 13 décembre 2023, Cogeco a racheté à des fins d'annulation 5 969 390 de ses actions subalternes à droit de vote, soit 38,2 % du total des actions en circulation à cette date, dans le cadre d'une série de transactions liées à la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans Cogeco et Cogeco Communications. Pour financer en partie ce rachat, Cogeco a parallèlement vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote. En plus d'avoir entraîné une croissance des flux de trésorerie disponibles par action pour les deux sociétés, les transactions ont aussi donné lieu à une augmentation de la valeur de l'actif net de Cogeco et du flottant de Cogeco Communications.

## 2.3 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services importants à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence, de la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo, ainsi que de l'inflation sur les autres biens de consommation, la Société s'attend à des pressions continues sur ses produits et ses coûts d'exploitation, auxquelles elle répond en partie grâce à des mesures proactives de réduction des coûts.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

## 2.4 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté<sup>(1)</sup>, les dépenses d'investissement nettes<sup>(1)</sup> et les flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> sur la base d'un taux de change constant<sup>(1)</sup>. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup>, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.

### Aperçu

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les résultats financiers de Cogeco ont été conformes aux attentes. Bien que le secteur des télécommunications aux États-Unis ait continué de faire face à des difficultés découlant du contexte macroéconomique et de l'environnement concurrentiel à l'échelle nationale, les données relatives aux abonnés ont montré une amélioration par rapport à l'exercice précédent, et ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses gains d'efficacité opérationnelle ont eu une incidence positive sur la marge du BAIIA ajusté. Pour ce qui est du secteur des télécommunications au Canada, sa performance a été solide au cours du premier semestre, surtout grâce à une croissance continue de sa clientèle du service Internet découlant d'une combinaison de nouveaux clients provenant de notre marque Cogeco, qui inclut l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et de notre marque numérique oxio, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de couverture.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, la diminution des produits sur la base d'un taux de change constant par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada qui a été contrebalancée par un recul dans le secteur des télécommunications aux États-Unis découlant de la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et d'une baisse de la clientèle au cours du dernier exercice. La diminution du BAIIA ajusté sur la base d'un taux de change constant par rapport à l'exercice précédent est conforme à nos attentes et est principalement attribuable à la hausse des charges corporatives découlant du calendrier de certaines charges d'exploitation, notamment en lien avec le plan de la Société visant à offrir des services mobiles au Canada, et au recul dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, tandis que le BAIIA ajusté est demeuré stable dans le secteur des télécommunications au Canada.

(1) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La variation selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis ont poursuivi leurs activités d'expansion du réseau, permettant de brancher plus de foyers et d'entreprises à leurs réseaux de fibre jusqu'au domicile. La Société a ajouté plus de 32 000 foyers câblés au cours du premier semestre de l'exercice 2024. Ces projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile augmentent la zone de couverture de la Société dans les provinces du Québec et de l'Ontario ainsi que dans plusieurs régions adjacentes au réseau de Breezeline aux États-Unis.

Pour le reste de l'exercice, la direction ne s'attend pas à ce que l'acquisition récente de NRBN ait une incidence significative sur les projections financières déjà publiées par la Société. De plus, étant donné que les projections financières reflètent déjà le plan de Breezeline visant à offrir des services de mobilité aux États-Unis, la récente annonce au sujet du lancement du service mobile aux États-Unis dès ce printemps n'a pas non plus d'incidence significative sur les projections financières déjà publiées par la Société. Par conséquent, Cogeco maintient ses projections financières pour l'exercice 2024, telles qu'elles ont été publiées le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2024, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers consolidés », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

### 3. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

#### 3.1 Résultats d'exploitation

| Trimestres clos les                                       | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 751 908                        | 971                         | 752 879                                         | 757 191         | (0,7)           | (0,6)                            |
| Charges d'exploitation                                    | 404 126                        | 554                         | 404 680                                         | 405 528         | (0,3)           | (0,2)                            |
| BAIIA ajusté                                              | 347 782                        | 417                         | 348 199                                         | 351 663         | (1,1)           | (1,0)                            |

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

| Semestres clos les                                        | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 1 528 080                      | (3 491)                     | 1 524 589                                       | 1 546 881       | (1,2)           | (1,4)                            |
| Charges d'exploitation                                    | 814 265                        | (1 953)                     | 812 312                                         | 821 336         | (0,9)           | (1,1)                            |
| BAIIA ajusté                                              | 713 815                        | (1 538)                     | 712 277                                         | 725 545         | (1,6)           | (1,8)                            |

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

## Produits

| Trimestres clos les                                              | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change <sup>(1)</sup> |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %         | %                                                   | \$                                               |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 373 479            | 368 334            | 1,4       | 1,4                                                 | —                                                |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 357 022            | 368 312            | (3,1)     | (2,8)                                               | 971                                              |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>730 501</b>     | 736 646            | (0,8)     | (0,7)                                               | 971                                              |
| Autres                                                           | 21 407             | 20 545             | 4,2       | 4,2                                                 | —                                                |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>751 908</b>     | 757 191            | (0,7)     | (0,6)                                               | 971                                              |

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

| Semestres clos les                                               | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change <sup>(1)</sup> |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %         | %                                                   | \$                                               |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 749 927            | 740 418            | 1,3       | 1,3                                                 | —                                                |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 728 263            | 758 528            | (4,0)     | (4,5)                                               | (3 491)                                          |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>1 478 190</b>   | 1 498 946          | (1,4)     | (1,6)                                               | (3 491)                                          |
| Autres                                                           | 49 890             | 47 935             | 4,1       | 4,1                                                 | —                                                |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>1 528 080</b>   | 1 546 881          | (1,2)     | (1,4)                                               | (3 491)                                          |

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont diminué de 0,7 % et de 1,2 % (0,6 % et 1,4 % selon un taux de change constant), respectivement. Cette diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et une baisse de la clientèle dans le secteur des télécommunications aux États-Unis au cours du dernier exercice, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, contrebalancées en partie par la hausse des produits par client et une meilleure combinaison de produits, découlant des clients qui s'abonnent à des vitesses Internet de plus en plus rapides; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance des produits dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023 et de l'impact cumulatif des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice; et
- la hausse des produits au sein du secteur des médias.

De plus, la diminution des produits pour le premier semestre de l'exercice 2024 s'explique également par le calendrier des hausses de prix mises en œuvre par Breezeline au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, ce qui a donné lieu à une comparaison plus difficile entre les deux périodes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis.

## Charges d'exploitation

| Trimestres clos les                                              | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation    | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %            | %                                                   | \$                                |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 174 720            | 170 289            | 2,6          | 2,6                                                 | 63                                |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 190 672            | 202 254            | (5,7)        | (5,5)                                               | 487                               |
| Activités du siège social et éliminations                        | 12 759             | 7 488              | 70,4         | 70,4                                                | 4                                 |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>378 151</b>     | <b>380 031</b>     | <b>(0,5)</b> | <b>(0,3)</b>                                        | <b>554</b>                        |
| Autres                                                           | 25 975             | 25 497             | 1,9          | 1,9                                                 | —                                 |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>404 126</b>     | <b>405 528</b>     | <b>(0,3)</b> | <b>(0,2)</b>                                        | <b>554</b>                        |

| Semestres clos les                                               | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation    | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %            | %                                                   | \$                                |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 354 814            | 343 740            | 3,2          | 3,2                                                 | (128)                             |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 383 743            | 409 964            | (6,4)        | (6,8)                                               | (1 829)                           |
| Activités du siège social et éliminations                        | 23 085             | 16 004             | 44,2         | 44,3                                                | 4                                 |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>761 642</b>     | <b>769 708</b>     | <b>(1,0)</b> | <b>(1,3)</b>                                        | <b>(1 953)</b>                    |
| Autres                                                           | 52 623             | 51 628             | 1,9          | 1,9                                                 | —                                 |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>814 265</b>     | <b>821 336</b>     | <b>(0,9)</b> | <b>(1,1)</b>                                        | <b>(1 953)</b>                    |

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation sont demeurées stables, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- une diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, essentiellement en raison de la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements, des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle; partiellement contrebalancée par
- une hausse des charges corporatives, principalement en raison du calendrier de certaines charges d'exploitation, notamment en lien avec le plan visant à offrir des services mobiles au Canada; et
- une augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023 et de la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont diminué de 0,9 % (1,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison de la diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, partiellement contrebalancée par des charges d'exploitation plus élevées dans le secteur des télécommunications au Canada et par la hausse des charges corporatives, dans tous les cas, en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus.

## BAIIA ajusté

| Trimestres clos les                                              | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation    | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %            | %                                                   | \$                                |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 198 759            | 198 045            | 0,4          | 0,3                                                 | (63)                              |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 166 350            | 166 058            | 0,2          | 0,5                                                 | 484                               |
| Activités du siège social et éliminations                        | (17 997)           | (12 888)           | (39,6)       | (39,7)                                              | (4)                               |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>347 112</b>     | <b>351 215</b>     | <b>(1,2)</b> | <b>(1,0)</b>                                        | <b>417</b>                        |
| Autres                                                           | 670                | 448                | 49,6         | 49,6                                                | —                                 |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>347 782</b>     | <b>351 663</b>     | <b>(1,1)</b> | <b>(1,0)</b>                                        | <b>417</b>                        |

| Semestres clos les                                               | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation    | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | Incidence<br>du taux de<br>change |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                 | \$                 | %            | %                                                   | \$                                |
| Secteur des télécommunications au Canada                         | 395 113            | 396 678            | (0,4)        | (0,4)                                               | 128                               |
| Secteur des télécommunications aux États-Unis                    | 344 520            | 348 564            | (1,2)        | (1,6)                                               | (1 662)                           |
| Activités du siège social et éliminations                        | (33 561)           | (26 804)           | (25,2)       | (25,2)                                              | (4)                               |
| <b>Cogeco Communications</b>                                     | <b>706 072</b>     | <b>718 438</b>     | <b>(1,7)</b> | <b>(1,9)</b>                                        | <b>(1 538)</b>                    |
| Autres                                                           | 7 743              | 7 107              | 8,9          | 8,9                                                 | —                                 |
| <b>Données consolidées</b>                                       | <b>713 815</b>     | <b>725 545</b>     | <b>(1,6)</b> | <b>(1,8)</b>                                        | <b>(1 538)</b>                    |

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 1,1 % (1,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison de la hausse des charges corporatives, comme il est expliqué ci-dessus, tandis que le BAIIA ajusté est demeuré stable dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 1,6 % (1,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse des charges corporatives; et
- la baisse du BAIIA ajusté dans le secteur des télécommunications aux États-Unis en raison de la baisse des produits, contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits en ce qui a trait aux services à marge plus élevée et une baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle; tandis que
- le BAIIA ajusté est demeuré stable dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de la croissance des produits qui a été contrebalancée par la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

## 3.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 1,2 million \$ et à 4,5 millions \$, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, y compris certains coûts liés au lancement du service mobile de Breezeline aux États-Unis prévu pour ce printemps; contrebalancés en partie par
- une reprise d'une charge de 4,2 millions \$, comptabilisée au cours du deuxième trimestre à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018 (se reporter à la rubrique « Obligations contractuelles, garanties et éventualités » pour obtenir plus de détails).

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2023, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais se sont chiffrés à 7,0 millions \$ et à 9,6 millions \$, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- un ajustement rétroactif de 5,1 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre à la suite des conclusions préliminaires de la Commission du droit d'auteur à l'égard de sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018;
- les frais liés à l'intégration toujours en cours des acquisitions antérieures; et
- les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique.

### 3.3 Amortissements

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 164,8 millions \$ et à 325,2 millions \$, respectivement, soit une augmentation de 6,1 % et de 4,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des immobilisations dans le secteur des télécommunications au Canada.

### 3.4 Charges financières

|                                                                                         | Trimestres clos les |                 |           | Semestres clos les |                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|--------------------|-----------------|-----------|
|                                                                                         | 29 février 2024     | 28 février 2023 | Variation | 29 février 2024    | 28 février 2023 | Variation |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)                               | \$                  | \$              | %         | \$                 | \$              | %         |
| Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives | 73 395              | 63 444          | 15,7      | 143 282            | 119 301         | 20,1      |
| Intérêts sur les obligations locatives                                                  | 803                 | 694             | 15,7      | 1 511              | 1 340           | 12,8      |
| Perte à l'extinction d'une dette <sup>(1)</sup>                                         | —                   | —               | —         | 16 880             | —               | —         |
| Perte nette (profit net) de change                                                      | (1 844)             | 111             | —         | (3 470)            | 2 483           | —         |
| Amortissement des coûts de transaction différés liés aux facilités de crédit rotatif    | 175                 | 187             | (6,4)     | 691                | 369             | 87,3      |
| Produits d'intérêts et autres produits                                                  | (1 871)             | (2 430)         | (23,0)    | (4 068)            | (4 127)         | (1,4)     |
| Autres                                                                                  | 150                 | (21)            | —         | 276                | 146             | 89,0      |
| Charges financières                                                                     | 70 808              | 61 985          | 14,2      | 155 102            | 119 512         | 29,8      |
| Charges financières ajustées <sup>(2)</sup>                                             | 70 808              | 61 985          | 14,2      | 138 222            | 119 512         | 15,7      |

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits ou pertes liés à la modification ou l'extinction d'une dette, sont une mesure financière non définie par les normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les charges financières ont augmenté de 14,2 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des charges d'intérêts à la suite du refinancement et de l'augmentation des taux d'intérêt sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable;
- l'utilisation accrue des facilités de crédit à terme rotatif et la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent; et
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission de la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions \$ en décembre 2023.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les charges financières ont augmenté de 29,8 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- une perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions \$ comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard \$ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang de Cogeco Communications et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang de Cogeco Communications en septembre 2023;
- la hausse des charges d'intérêts à la suite du refinancement et de l'augmentation des taux d'intérêt sur la tranche de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang assujettie à un taux d'intérêt variable; et
- l'utilisation accrue des facilités de crédit à terme rotatif et la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Compte non tenu de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre, les charges financières pour le premier semestre de l'exercice 2024 ont augmenté de 15,7 %.

### 3.5 Impôts sur le résultat

|                                                                  | Trimestres clos les |                 |           | Semestres clos les |                 |           |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|--------------------|-----------------|-----------|
|                                                                  | 29 février 2024     | 28 février 2023 | Variation | 29 février 2024    | 28 février 2023 | Variation |
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | \$                  | \$              | %         | \$                 | \$              | %         |
| Exigibles                                                        | 8 881               | 11 332          | (21,6)    | 16 923             | 20 622          | (17,9)    |
| Différés                                                         | 8 112               | 13 469          | (39,8)    | 19 451             | 37 659          | (48,3)    |
| Impôts sur le résultat                                           | 16 993              | 24 801          | (31,5)    | 36 374             | 58 281          | (37,6)    |
| Taux d'impôt effectif                                            | 15,3 %              | 19,5 %          | (21,5)    | 15,9 %             | 20,5 %          | (22,4)    |

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, la charge d'impôts a diminué de 31,5 % et de 37,6 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat qui, pour le premier semestre de l'exercice 2024, découle en partie de la perte sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024; et
- la hausse des avantages fiscaux liés aux coûts de financement d'acquisitions antérieures.

Les impôts exigibles ont diminué au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2024 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des avantages fiscaux liés aux coûts de financement d'acquisitions antérieures, facteur contrebalancé par la variation des différences temporaires.

### 3.6 Bénéfice de la période

| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)             | Trimestres clos les |                 |           | Semestres clos les |                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|--------------------|-----------------|-----------|
|                                                                                                 | 29 février 2024     | 28 février 2023 | Variation | 29 février 2024    | 28 février 2023 | Variation |
|                                                                                                 | \$                  | \$              | %         | \$                 | \$              | %         |
| Bénéfice de la période                                                                          | 93 930              | 102 592         | (8,4)     | 192 659            | 226 400         | (14,9)    |
| Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société                              | 23 997              | 33 788          | (29,0)    | 58 538             | 75 869          | (22,8)    |
| Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle <sup>(1)</sup> | 69 933              | 68 804          | 1,6       | 134 121            | 150 531         | (10,9)    |
| Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société <sup>(2)</sup>                      | 24 346              | 35 609          | (31,6)    | 64 384             | 78 371          | (17,8)    |
| Bénéfice de base par action                                                                     | 2,32                | 2,17            | 6,9       | 4,53               | 4,85            | (6,6)     |
| Bénéfice dilué par action                                                                       | 2,30                | 2,15            | 7,0       | 4,50               | 4,82            | (6,6)     |
| Bénéfice dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>                                                 | 2,33                | 2,27            | 2,6       | 4,95               | 4,98            | (0,6)     |

(1) Au 29 février 2024, la participation ne donnant pas le contrôle concerne sa participation d'environ 71,6 % dans le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans une filiale américaine de Cogeco Communications.

(2) Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 8,4 % et de 29,0 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse de la dotation aux amortissements;
- la hausse des charges financières; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution de la charge d'impôts; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 14,9 % et de 22,8 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des charges financières, principalement attribuable à une perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024;
- l'augmentation de la dotation aux amortissements; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution de la charge d'impôts; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société reflète également l'incidence de la réduction de la participation dans Cogeco Communications à la suite du rachat d'actions auprès de la CDPQ en décembre 2023. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle, a diminué de 31,6 % et de 17,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## 4. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

### 4.1 Secteur des télécommunications au Canada

#### Résultats d'exploitation et financiers

| Trimestres clos les                                       | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 373 479                        | —                           | 373 479                                         | 368 334         | 1,4             | 1,4                              |
| Charges d'exploitation                                    | 174 720                        | 63                          | 174 783                                         | 170 289         | 2,6             | 2,6                              |
| BAIIA ajusté                                              | 198 759                        | [63]                        | 198 696                                         | 198 045         | 0,4             | 0,3                              |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>                      | 53,2 %                         |                             |                                                 | 53,8 %          |                 |                                  |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 106 345                        | 428                         | 106 773                                         | 81 383          | 30,7            | 31,2                             |
| Intensité du capital <sup>(3)</sup>                       | 28,5 %                         |                             |                                                 | 22,1 %          |                 |                                  |

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

| Semestres clos les                                        | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 749 927                        | —                           | 749 927                                         | 740 418         | 1,3             | 1,3                              |
| Charges d'exploitation                                    | 354 814                        | [128]                       | 354 686                                         | 343 740         | 3,2             | 3,2                              |
| BAIIA ajusté                                              | 395 113                        | 128                         | 395 241                                         | 396 678         | [0,4]           | [0,4]                            |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>                      | 52,7 %                         |                             |                                                 | 53,6 %          |                 |                                  |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 194 181                        | 40                          | 194 221                                         | 196 621         | [1,2]           | [1,2]                            |
| Intensité du capital <sup>(3)</sup>                       | 25,9 %                         |                             |                                                 | 26,6 %          |                 |                                  |

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

#### Produits

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 1,4 % et de 1,3 %, respectivement, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023; et
- le nombre plus élevé de clients du service Internet; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution globale du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie.

## Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,6 % et de 3,2 %, respectivement, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition d'oxio conclue le 3 mars 2023; et
- l'augmentation des charges relatives aux ventes et des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse des coûts liés aux licences technologiques et le calendrier de certaines charges d'exploitation.

## BAlIA ajusté

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le BAlIA ajusté est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison de la croissance des produits qui a été contrebalancée par la hausse des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir la croissance de la clientèle.

## Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 30,7 % (31,2 % selon un taux de change constant), essentiellement en raison de l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 1,2 %, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, essentiellement en raison de la réduction des dépenses au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 découlant de l'achèvement de plusieurs projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile dans des régions rurales, principalement au Québec, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné, comme il est expliqué ci-dessus.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 28,5 % et à 25,9 %, respectivement, comparativement à 22,1 % et à 26,6 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital pour le deuxième trimestre s'explique principalement par l'augmentation des dépenses d'investissement nettes, tandis que la diminution pour le premier semestre s'explique par la croissance des produits combinée à la réduction globale des dépenses d'investissement nettes.

## Statistiques sur les unités de service primaire et les clients

|                                  | 29 février 2024 <sup>(1)</sup> | Ajouts nets (pertes nettes)    |                 | Ajouts nets (pertes nettes)    |                 |
|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|-----------------|
|                                  |                                | Trimestres clos les            |                 | Semestres clos les             |                 |
|                                  |                                | 29 février 2024 <sup>(1)</sup> | 28 février 2023 | 29 février 2024 <sup>(1)</sup> | 28 février 2023 |
| Unités de service primaire       | 1 870 524                      | (2 720)                        | 1 369           | (4 272)                        | (9 710)         |
| Clients du service Internet      | 874 401                        | 8 933                          | 7 799           | 19 698                         | 10 262          |
| Clients du service de vidéo      | 618 478                        | (8 194)                        | (4 335)         | (16 258)                       | (12 596)        |
| Clients du service de téléphonie | 377 645                        | (3 459)                        | (2 095)         | (7 712)                        | (7 376)         |

(1) Étant donné que le calcul détaillé des unités de service primaire acquises dans le cadre de la récente acquisition de Niagara Regional Broadband Network n'a pas encore été complété, le nombre d'unités présenté n'inclut pas ces unités acquises.

## Unités de service primaire

### Internet

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts nets de clients du service Internet de 8 933 et de 19 698, respectivement, sont attribuables aux nouveaux clients provenant de la marque Cogeco, notamment les nouveaux clients découlant de notre expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et de la marque numérique oxio, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de couverture.

## Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de vidéo de 8 194 et de 16 258, respectivement, sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo, ainsi qu'à l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteurs contrebalancés en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

## Téléphonie

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de téléphonie de 3 459 et de 7 712, respectivement, sont principalement attribuables au nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile, ainsi qu'à l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, facteurs contrebalancés en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

## Répartition des clients

Le 29 février 2024, 59 % des clients du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

## Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts de foyers câblés se sont chiffrés à 14 608 et à 22 377, respectivement.

## 4.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

### Résultats d'exploitation et financiers

| Trimestres clos les                                       | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 357 022                        | 971                         | 357 993                                         | 368 312         | (3,1)           | (2,8)                            |
| Charges d'exploitation                                    | 190 672                        | 487                         | 191 159                                         | 202 254         | (5,7)           | (5,5)                            |
| BAIIA ajusté                                              | 166 350                        | 484                         | 166 834                                         | 166 058         | 0,2             | 0,5                              |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>                      | 46,6 %                         |                             |                                                 | 45,1 %          |                 |                                  |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 62 855                         | 167                         | 63 022                                          | 73 091          | (14,0)          | (13,8)                           |
| Intensité du capital <sup>(3)</sup>                       | 17,6 %                         |                             |                                                 | 19,8 %          |                 |                                  |

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

| Semestres clos les                                        | 29 février 2024                |                             |                                                 | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles <sup>(1)</sup> | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | \$                             | \$                          | \$                                              | \$              | %               | %                                |
| Produits                                                  | 728 263                        | (3 491)                     | 724 772                                         | 758 528         | (4,0)           | (4,5)                            |
| Charges d'exploitation                                    | 383 743                        | (1 829)                     | 381 914                                         | 409 964         | (6,4)           | (6,8)                            |
| BAlIA ajusté                                              | 344 520                        | (1 662)                     | 342 858                                         | 348 564         | (1,2)           | (1,6)                            |
| Marge du BAlIA ajusté <sup>(3)</sup>                      | 47,3 %                         |                             |                                                 | 46,0 %          |                 |                                  |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 118 708                        | (505)                       | 118 203                                         | 153 499         | (22,7)          | (23,0)                           |
| Intensité du capital <sup>(3)</sup>                       | 16,3 %                         |                             |                                                 | 20,2 %          |                 |                                  |

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAlIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAlIA ajusté est calculée en divisant le BAlIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

## Produits

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les produits ont diminué de 3,1 % et de 4,0 % (2,8 % et 4,5 % selon un taux de change constant), respectivement, conformément aux attentes. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnements au service de vidéo et la diminution de la clientèle au cours du dernier exercice, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; partiellement contrebalancée par
- la hausse des produits par client et une meilleure combinaison de produits, découlant des clients qui s'abonnent à des vitesses Internet de plus en plus rapides.

De plus, la diminution des produits pour le premier semestre de l'exercice 2024 s'explique aussi par le calendrier des hausses de prix mises en œuvre au premier trimestre de l'exercice 2023, qui a donné lieu à une comparaison plus difficile entre les deux périodes.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 265,4 millions \$ US et à 537,3 millions \$ US, respectivement, comparativement à 273,1 millions \$ US et à 562,3 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

## Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les charges d'exploitation ont diminué de 5,7 % et de 6,4 % (5,5 % et 6,8 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements; et
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

## BAlIA ajusté

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le BAlIA ajusté est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison d'une meilleure combinaison de produits en ce qui a trait aux services à marge plus élevée et de la baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de la clientèle. Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le BAlIA ajusté a diminué de 1,2 % (1,6 % selon un taux de change constant), principalement en raison d'une baisse des produits découlant d'une diminution de la clientèle, comme il est expliqué ci-dessus, contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits, les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

En monnaie locale, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 123,7 millions \$ US et à 254,2 millions \$ US, respectivement, comparativement à 123,1 millions \$ US et à 258,4 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

## Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 14,0 % et de 22,7 % (13,8 % et 23,0 % selon un taux de change constant), respectivement, essentiellement en raison de la diminution des dépenses attribuable au calendrier des projets d'expansion du réseau, partiellement contrebalancée par les améliorations apportées à l'équipement IPTV dans certains marchés spécifiques.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 46,7 millions \$ US et à 87,6 millions \$ US, respectivement, comparativement à 54,2 millions \$ US et à 113,8 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 17,6 % et à 16,3 %, respectivement, comparativement à 19,8 % et à 20,2 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes s'explique principalement par la réduction des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

## Statistiques sur les unités de service primaire et les clients

|                                  | 29 février<br>2024 | Ajouts nets (pertes nettes) |                                   | Ajouts nets (pertes nettes) |                                   |
|----------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
|                                  |                    | Trimestres clos les         |                                   | Semestres clos les          |                                   |
|                                  |                    | 29 février<br>2024          | 28 février<br>2023 <sup>(1)</sup> | 29 février<br>2024          | 28 février<br>2023 <sup>(1)</sup> |
| Unités de service primaire       | 1 066 847          | (10 966)                    | (18 347)                          | (31 884)                    | (53 507)                          |
| Clients du service Internet      | 660 227            | (3 059)                     | (4 951)                           | (11 535)                    | (19 919)                          |
| Clients du service de vidéo      | 274 939            | (5 206)                     | (8 943)                           | (13 942)                    | (22 354)                          |
| Clients du service de téléphonie | 131 681            | (2 701)                     | (4 453)                           | (6 407)                     | (11 234)                          |

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, les données sur les clients du service Internet ont été ajustées à la suite d'un changement apporté au système de Breezeline. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

### Unités de service primaire

#### Internet

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service Internet se sont chiffrées à 3 059 et à 11 535, respectivement, dont 2 540 et 6 422 en Ohio. L'amélioration au chapitre des pertes nettes par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'amélioration de la gestion des clients sur le marché de l'Ohio découlant des investissements effectués dans les infrastructures de réseau et du remplacement proactif du matériel IPTV des clients. Les variations de la clientèle du service Internet dans les autres régions reflètent également un environnement plus concurrentiel, facteur partiellement contrebalancé par les nouveaux clients découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

#### Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de vidéo de 5 206 et de 13 942, respectivement, qui se sont améliorées par rapport à l'exercice précédent étaient principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet et la limitation des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo pour la clientèle résidentielle dans le cadre de conventions de gros;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, ainsi que l'incidence du contexte actuel d'inflation soutenue, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, incluant les plateformes en ligne.

#### Téléphonie

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les pertes nettes de clients du service de téléphonie de 2 701 et de 6 407, respectivement, étaient principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- le nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile dans un contexte d'environnement inflationniste.

## Répartition des clients

Le 29 février 2024, 32 % des clients du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des duos ou à des trios de services. Au cours des dernières années, la composition de la clientèle abonnée à des duos ou à des trios de services a diminué, ce qui est conforme à la stratégie axée sur Internet adoptée par le secteur, qui consiste à privilégier les services Internet à marge plus élevée.

## Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les ajouts de foyers câblés se sont chiffrés à 4 028 et à 9 725, respectivement.

## 5. Transactions entre parties liées

Comme il est indiqué à la rubrique « Développements de l'entreprise », le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les actions subalternes à droit de vote ont été rachetées aux fins d'annulation et représentaient environ 5,1 % de toutes les actions en circulation de Cogeco Communications. Au 29 février 2024, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications se sont chiffrés à 5,2 millions \$ et à 10,5 millions \$, respectivement, comparativement à 5,4 millions \$ et à 10,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émis aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

| Semestres clos les<br>(en nombre d'unités) | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 |
|--------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Options sur actions                        | 169 799            | 79 348             |
| Unités d'actions incitatives               | 974                | —                  |
| Unités d'actions liées au rendement        | 26 444             | 14 283             |
| Unités d'actions différées                 | 2 368              | —                  |

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

|                                                            | Trimestres clos les |                    | Semestres clos les |                    |
|------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                            | 29 février<br>2024  | 28 février<br>2023 | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 |
| (en milliers de dollars canadiens)                         | \$                  | \$                 | \$                 | \$                 |
| Options sur actions                                        | 103                 | 241                | 325                | 596                |
| Unités d'actions liées au rendement                        | 244                 | 237                | 343                | 380                |
| Unités d'actions incitatives et unités d'actions différées | 2                   | —                  | 2                  | (100)              |
|                                                            | 349                 | 478                | 670                | 876                |

## 6. Analyse des flux de trésorerie

|                                                                                                                              | Trimestres clos les |                    |               | Semestres clos les |                    |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------|
|                                                                                                                              | 29 février<br>2024  | 28 février<br>2023 | Variation     | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation     |
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>                                                             | \$                  | \$                 | %             | \$                 | \$                 | %             |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation                                                                    | 286 382             | 206 843            | 38,5          | 523 301            | 400 664            | 30,6          |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement                                                                   | (275 622)           | (173 015)          | 59,3          | (428 976)          | (407 685)          | 5,2           |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement                                                                     | (14 953)            | (88 302)           | (83,1)        | (374 818)          | (24 251)           | —             |
| Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère | (240)               | 1 847              | —             | (873)              | 8 142              | —             |
| <b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>                                                     | <b>(4 433)</b>      | <b>(52 627)</b>    | <b>(91,6)</b> | <b>(281 366)</b>   | <b>(23 130)</b>    | <b>—</b>      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début                                                                             | 86 921              | 408 498            | (78,7)        | 363 854            | 379 001            | (4,0)         |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>                                                                      | <b>82 488</b>       | <b>355 871</b>     | <b>(76,8)</b> | <b>82 488</b>      | <b>355 871</b>     | <b>(76,8)</b> |

### 6.1 Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 38,5 % et de 30,6 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs et du recouvrement des créances clients;
- la baisse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison des remboursements d'impôts sur le résultat reçus; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des intérêts payés; et
- la baisse du BAIIA ajusté.

### 6.2 Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 59,3 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, conclue le 5 février 2024;
- un dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; et
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 5,2 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, conclue le 5 février 2024; et
- un dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles.

## Acquisitions d'immobilisations corporelles, dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

| (en milliers de dollars canadiens,<br>sauf les pourcentages)                                                                  | Trimestres clos les |                    |           |                                                     | Semestres clos les |                    |           |                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|
|                                                                                                                               | 29 février<br>2024  | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant |
|                                                                                                                               | \$                  | \$                 | %         | %                                                   | \$                 | \$                 | %         | %                                                   |
| <b>Acquisitions d'immobilisations corporelles</b>                                                                             | <b>181 234</b>      | 173 674            | 4,4       |                                                     | <b>335 023</b>     | 408 682            | (18,0)    |                                                     |
| Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période | (9 478)             | (16 842)           | (43,7)    |                                                     | (16 600)           | (54 508)           | (69,5)    |                                                     |
| <b>Dépenses d'investissement nettes</b>                                                                                       | <b>171 756</b>      | 156 832            | 9,5       | 9,9                                                 | <b>318 423</b>     | 354 174            | (10,1)    | (10,2)                                              |
| <b>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(1)</sup></b>                             | <b>147 366</b>      | 114 590            | 28,6      | 29,1                                                | <b>262 373</b>     | 246 098            | 6,6       | 6,5                                                 |

(1) Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

## Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

| (en milliers de dollars canadiens,<br>sauf les pourcentages) | Trimestres clos les |                    |           |                                                     | Semestres clos les |                    |           |                                                     |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|
|                                                              | 29 février<br>2024  | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 | Variation | Variation<br>selon un taux<br>de change<br>constant |
|                                                              | \$                  | \$                 | %         | %                                                   | \$                 | \$                 | %         | %                                                   |
| <b>Secteur des télécommunications au Canada</b>              | <b>106 345</b>      | 81 383             | 30,7      | 31,2                                                | <b>194 181</b>     | 196 621            | (1,2)     | (1,2)                                               |
| Intensité du capital                                         | <b>28,5 %</b>       | 22,1 %             |           |                                                     | <b>25,9 %</b>      | 26,6 %             |           |                                                     |
| <b>Secteur des télécommunications aux États-Unis</b>         | <b>62 855</b>       | 73 091             | (14,0)    | (13,8)                                              | <b>118 708</b>     | 153 499            | (22,7)    | (23,0)                                              |
| Intensité du capital                                         | <b>17,6 %</b>       | 19,8 %             |           |                                                     | <b>16,3 %</b>      | 20,2 %             |           |                                                     |
| <b>Activités du siège social et éliminations</b>             | <b>1 569</b>        | 1 651              | (5,0)     | (4,9)                                               | <b>4 307</b>       | 2 976              | 44,7      | 44,8                                                |
| <b>Cogeco Communications</b>                                 | <b>170 769</b>      | 156 125            | 9,4       | 9,8                                                 | <b>317 196</b>     | 353 096            | (10,2)    | (10,3)                                              |
| Intensité du capital                                         | <b>23,4 %</b>       | 21,2 %             |           |                                                     | <b>21,5 %</b>      | 23,6 %             |           |                                                     |
| <b>Autres</b>                                                | <b>987</b>          | 707                | 39,6      | 39,6                                                | <b>1 227</b>       | 1 078              | 13,8      | 13,8                                                |
| <b>Données consolidées</b>                                   | <b>171 756</b>      | 156 832            | 9,5       | 9,9                                                 | <b>318 423</b>     | 354 174            | (10,1)    | (10,2)                                              |

## Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau

|                                                                                 | Trimestres clos les |                 |           |                                            | Semestres clos les |                 |           |                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|--------------------------------------------|--------------------|-----------------|-----------|--------------------------------------------|
|                                                                                 | 29 février 2024     | 28 février 2023 | Variation | Variation selon un taux de change constant | 29 février 2024    | 28 février 2023 | Variation | Variation selon un taux de change constant |
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>                | \$                  | \$              | %         | %                                          | \$                 | \$              | %         | %                                          |
| <b>Cogeco Communications</b>                                                    | <b>146 379</b>      | 113 883         | 28,5      | 29,0                                       | <b>261 146</b>     | 245 020         | 6,6       | 6,5                                        |
| Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau <sup>(1)</sup> | <b>20,0 %</b>       | 15,5 %          |           |                                            | <b>17,7 %</b>      | 16,3 %          |           |                                            |
| <b>Autres</b>                                                                   | <b>987</b>          | 707             | 39,6      | 39,6                                       | <b>1 227</b>       | 1 078           | 13,8      | 13,8                                       |
| <b>Données consolidées</b>                                                      | <b>147 366</b>      | 114 590         | 28,6      | 29,1                                       | <b>262 373</b>     | 246 098         | 6,6       | 6,5                                        |

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 9,5 % (9,9 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 23,4 %, contre 21,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada essentiellement en raison de l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné; partiellement contrebalancée par
- la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, qui découle principalement de la baisse des dépenses attribuable au calendrier des projets d'expansion du réseau, partiellement contrebalancée par les améliorations apportées à l'équipement IPTV dans certains marchés spécifiques.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 10,1 % (10,2 % selon un taux de change constant), et le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 21,5 %, comparativement à 23,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution des dépenses dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à la suite de l'achèvement ou du quasi-achèvement de plusieurs projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile, et compte tenu du calendrier de ces projets; partiellement contrebalancée par
- l'augmentation des coûts liés à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications au Canada au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, comme il est expliqué ci-dessus.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, en excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 28,6 % et de 6,6 % (29,1 % et 6,5 % selon un taux de change constant), respectivement, tandis que le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 20,0 % et 17,7 %, respectivement, comparativement à 15,5 % et à 16,3 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## 6.3 Activités de financement

### Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

|                                                                                                      | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 | Explications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                      | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| (en milliers de dollars canadiens)                                                                   | \$                  | \$              | \$                 | \$              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire                                                  | 4 090               | [922]           | 1 878              | [8 633]         | Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif                                      | (102 832)           | [271 111]       | 53 807             | [107 385]       | Principalement liée aux fonds prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, qui ont été remboursés en partie au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction | 345 250             | 298 056         | 2 001 458          | 298 056         | Principalement liée à l'émission de deux emprunts à terme B, soit un emprunt de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans et un emprunt de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans, dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang en septembre 2023, ainsi qu'à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ en février 2024 et à l'émission de la facilité de crédit à terme non rotatif de trois ans d'un montant de 75 millions \$ en décembre 2023. L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 300 millions \$. |
| Remboursement des billets et des facilités de crédit                                                 | (3 991)             | [8 846]         | (2 133 206)        | [17 626]        | Principalement liée au remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en septembre 2023 et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et sur la nouvelle facilité de crédit à terme non rotatif de 75 millions \$.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Remboursement des obligations locatives                                                              | (2 472)             | [1 963]         | (4 572)            | [3 652]         | Résultat comparable.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Augmentation des coûts de transaction différés                                                       | (119)               | [338]           | (1 920)            | [338]           | Liée à la modification apportée à la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                      | 239 926             | 14 876          | (82 555)           | 160 422         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

### Dividendes

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 8,1 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,731 \$ par action, ou 11,3 millions \$, au deuxième trimestre de l'exercice 2023. Le versement de dividendes au premier semestre de l'exercice 2024 a totalisé 1,708 \$ par action, ou 21,3 millions \$, comparativement à 1,462 \$ par action, ou 22,7 millions \$, à l'exercice précédent.

### Rachat à des fins d'annulation d'actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ et cession d'actions de Cogeco Communications à la CDPQ

Le 13 décembre 2023, à la suite des transactions de rachat d'actions (se reporter à la rubrique « Développements de l'entreprise »), Cogeco a racheté à des fins d'annulation 5 969 390 de ses actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ pour un montant de 280,0 millions \$ et a parallèlement vendu à la CDPQ 1 423 692 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 73,2 millions \$. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a payé des coûts de 6,5 millions \$ dans le cadre de ces transactions.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »)

### Cogeco

|                | Date de début   | Date d'expiration | Nombre maximal d'actions subalternes à droit de vote pouvant être rachetées | Nombre d'actions rachetées au 29 février 2024 |
|----------------|-----------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| OPRCNA de 2023 | 18 janvier 2023 | 17 janvier 2024   | 325 000                                                                     | 121 600                                       |
| OPRCNA de 2022 | 18 janvier 2022 | 17 janvier 2023   | 325 000                                                                     | 268 086                                       |

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA pour les trimestres et les semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023.

|                                                                                                                   | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                                                                                                   | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i> | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées                                                         | —                   | 117 584         | —                  | 145 284         |
| Prix de rachat moyen pondéré par action                                                                           | —                   | 58,81           | —                  | 58,63           |
| Coûts liés au rachat                                                                                              | —                   | 6 915           | —                  | 8 518           |

### Cogeco Communications

|                | Date de début | Date d'expiration | Nombre maximal d'actions subalternes à droit de vote pouvant être rachetées | Nombre d'actions rachetées au 29 février 2024 |
|----------------|---------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| OPRCNA de 2023 | 4 mai 2023    | 3 mai 2024        | 1 776 125                                                                   | —                                             |
| OPRCNA de 2022 | 4 mai 2022    | 3 mai 2023        | 1 960 905                                                                   | 1 825 168                                     |
| OPRCNA de 2021 | 4 mai 2021    | 3 mai 2022        | 2 068 000                                                                   | 1 175 925                                     |

Le tableau suivant présente les rachats en vertu de l'OPRCNA pour les trimestres et les semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023.

|                                                                                                                   | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                                                                                                   | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)</i> | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées                                                         | —                   | 845 198         | —                  | 1 357 368       |
| Prix de rachat moyen pondéré par action                                                                           | —                   | 75,43           | —                  | 74,43           |
| Coûts liés au rachat                                                                                              | —                   | 63 750          | —                  | 101 033         |

La Société et Cogeco Communications ont également conclu un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions subalternes à droit de vote en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elles s'imposent. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société et Cogeco Communications avant la période du PRAA préétablie.

## 6.4 Flux de trésorerie disponibles

| Trimestres clos les                                                                                       | 29 février 2024 <sup>(1)</sup> | 28 février 2023 | Variation | Variation selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Incidence du taux de change <sup>(2)</sup> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------|-----------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>                                          | \$                             | \$              | %         | %                                                         | \$                                         |
| <b>BALIA ajusté</b>                                                                                       | <b>347 782</b>                 | 351 663         | (1,1)     | (1,0)                                                     | 417                                        |
| Paie ment fondé sur des actions                                                                           | <b>4 369</b>                   | 2 602           | 67,9      |                                                           |                                            |
| Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles                                           | <b>(471)</b>                   | (170)           | —         |                                                           |                                            |
| Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations                       | <b>224</b>                     | 255             | (12,2)    |                                                           |                                            |
| Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais                                    | <b>(1 222)</b>                 | (6 952)         | (82,4)    |                                                           |                                            |
| Charges financières                                                                                       | <b>(70 808)</b>                | (61 985)        | 14,2      |                                                           |                                            |
| Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme <sup>(3)</sup> | <b>2 059</b>                   | 3 045           | (32,4)    |                                                           |                                            |
| Impôts exigibles                                                                                          | <b>(8 881)</b>                 | (11 332)        | (21,6)    |                                                           |                                            |
| Dépenses d'investissement nettes                                                                          | <b>(171 756)</b>               | (156 832)       | 9,5       |                                                           |                                            |
| Remboursement des obligations locatives                                                                   | <b>(2 472)</b>                 | (1 963)         | 25,9      |                                                           |                                            |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                                                     | <b>98 824</b>                  | 118 331         | (16,5)    | (16,8)                                                    | (344)                                      |
| <b>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(4)</sup></b>           | <b>123 214</b>                 | 160 573         | (23,3)    | (23,5)                                                    | (333)                                      |

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Inclus dans les charges financières.

(4) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

| Semestres clos les                                                                                        | 29 février 2024 <sup>(1)</sup> | 28 février 2023 | Variation | Variation selon un taux de change constant <sup>(2)</sup> | Incidence du taux de change <sup>(2)</sup> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------|-----------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>                                          | \$                             | \$              | %         | %                                                         | \$                                         |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                                       | <b>713 815</b>                 | 725 545         | (1,6)     | (1,8)                                                     | (1 538)                                    |
| Paiement fondé sur des actions                                                                            | 4 868                          | 4 006           | 21,5      |                                                           |                                            |
| Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles                                           | (584)                          | (241)           | —         |                                                           |                                            |
| Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations                       | 425                            | (14)            | —         |                                                           |                                            |
| Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais                                    | (4 487)                        | (9 629)         | (53,4)    |                                                           |                                            |
| Charges financières                                                                                       | (155 102)                      | (119 512)       | 29,8      |                                                           |                                            |
| Perte à l'extinction d'une dette <sup>(3)</sup>                                                           | 16 880                         | —               | —         |                                                           |                                            |
| Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme <sup>(3)</sup> | 4 750                          | 6 107           | (22,2)    |                                                           |                                            |
| Impôts exigibles                                                                                          | (16 923)                       | (20 622)        | (17,9)    |                                                           |                                            |
| Dépenses d'investissement nettes                                                                          | (318 423)                      | (354 174)       | (10,1)    |                                                           |                                            |
| Remboursement des obligations locatives                                                                   | (4 572)                        | (3 652)         | 25,2      |                                                           |                                            |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                                                     | <b>240 647</b>                 | 227 814         | 5,6       | 5,4                                                       | (520)                                      |
| <b>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau<sup>(4)</sup></b>           | <b>296 697</b>                 | 335 890         | (11,7)    | (11,9)                                                    | (671)                                      |

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2024 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2023, qui était de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Inclus dans les charges financières.

(4) Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 16,5 % (16,8 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications au Canada, contrebalancée en partie par la diminution des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis;
- la hausse des charges financières; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le premier semestre de l'exercice 2024, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 5,6 % (5,4 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes, principalement dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la diminution des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des charges financières, déduction faite d'une perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024; et
- la baisse du BAIIA ajusté.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 123,2 millions \$ et à 296,7 millions \$ (122,9 millions \$ et 296,0 millions \$ selon un taux de change constant), respectivement, soit une baisse de 23,3 % et de 11,7 % (23,5 % et 11,9 % selon un taux de change constant), respectivement, comparativement à 160,6 millions \$ et à 335,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## **6.5 Déclaration de dividendes**

Au cours de sa réunion du 11 avril 2024, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 mai 2024 aux actionnaires inscrits en date du 25 avril 2024. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

## 7. Situation financière

### 7.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

Les variations s'établissent comme suit :

|                                                      | 29 février<br>2024 | 31 août<br>2023 | Variation        | Explications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>            | \$                 | \$              | \$               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Actifs courants</b>                               |                    |                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie              | 82 488             | 363 854         | (281 366)        | Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Créances clients et autres débiteurs                 | 140 454            | 139 412         | 1 042            | Non significative.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Impôts sur le résultat à recevoir                    | 10 487             | 28 816          | (18 329)         | Principalement liée aux remboursements d'impôts sur le résultat reçus et aux montants appliqués aux acomptes provisionnels.                                                                                                                                                                                                                               |
| Charges payées d'avance et autres                    | 53 595             | 43 262          | 10 333           | Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services annuelles.                                                                                                                                                                                                                                           |
| Instruments financiers dérivés                       | 9 346              | 5 355           | 3 991            | Non significative.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                      | <b>296 370</b>     | <b>580 699</b>  | <b>(284 329)</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Passifs courants</b>                              |                    |                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Endettement bancaire                                 | 25 107             | 23 229          | 1 878            | Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs             | 312 100            | 334 782         | (22 682)         | Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Provisions                                           | 22 437             | 33 019          | (10 582)         | Principalement liée au paiement de certains coûts de programmation et frais de restructuration comptabilisés antérieurement et à la reprise de provisions comptabilisées antérieurement à la suite de la décision rendue en janvier 2024 par la Commission du droit d'auteur portant sur les tarifs de retransmission pour la période entre 2014 et 2018. |
| Passifs d'impôts sur le résultat                     | 7 890              | 413             | 7 477            | Non significative.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Passifs sur contrat et autres passifs                | 62 294             | 62 061          | 233              | Non significative.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Subventions gouvernementales reçues d'avance         | 13 027             | 29 262          | (16 235)         | Principalement liée aux progrès réalisés dans les travaux de construction du réseau de fibre jusqu'au domicile au Québec.                                                                                                                                                                                                                                 |
| Instruments financiers dérivés                       | —                  | 3 487           | (3 487)          | Non significative.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Tranche courante de la dette à long terme            | 77 236             | 43 325          | 33 911           | Liée au reclassement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US, dans la tranche courante et aux remboursements trimestriels sur la facilité de crédit à terme non rotatif de 75 millions \$ et sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.                                                       |
|                                                      | <b>520 091</b>     | <b>529 578</b>  | <b>(9 487)</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Fonds de roulement excédentaire (déficitaire)</b> | <b>(223 721)</b>   | <b>51 121</b>   | <b>(274 842)</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## 7.2 Autres variations importantes

|                                           | 29 février<br>2024 | 31 août<br>2023 | Variation | Explications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | \$                 | \$              | \$        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Actifs non courants</b>                |                    |                 |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Autres actifs                             | 159 106            | 105 499         | 53 607    | Principalement liée au dépôt de 38,1 millions \$ payé en janvier 2024 pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz, ainsi qu'à l'augmentation des commissions de vente.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Immobilisations corporelles               | 3 357 664          | 3 264 303       | 93 361    | Principalement liée aux dépenses d'investissement effectuées au cours du premier semestre de l'exercice 2024 et à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement pour la période.                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Immobilisations incorporelles             | 3 677 083          | 3 687 486       | (10 403)  | Principalement liée à la dotation à l'amortissement pour la période, contrebalancée en partie par les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Goodwill                                  | 2 141 371          | 2 117 756       | 23 615    | Principalement liée à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Instruments financiers dérivés            | 74 156             | 100 792         | (26 636)  | Principalement liée aux variations des taux d'intérêt du marché et aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en novembre 2024 classées dans la tranche courante.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Passifs non courants</b>               |                    |                 |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dette à long terme                        | 4 988 326          | 5 045 672       | (57 346)  | Principalement liée aux facilités de crédit de premier rang, qui ont été refinancées en septembre 2023, et au reclassement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US, dans la tranche courante, facteurs contrebalancés en partie par l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ et de la facilité de crédit à terme non rotatif de 75 millions \$ ainsi que par le solde à payer dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network. |
| Passifs d'impôts différés                 | 850 681            | 833 434         | 17 247    | Principalement liée au calendrier des différences temporaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

## 8. Ressources en capital et liquidités

### 8.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

|                                                                              | Au 29 février<br>2024 | Au 31 août<br>2023 |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>                                    | \$                    | \$                 |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>                               | <b>82 488</b>         | 363 854            |
| Trésorerie avec restrictions d'utilisation <sup>(1)</sup>                    | (13 027)              | (29 262)           |
| Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif <sup>(2)</sup> | 710 377               | 629 581            |
| <b>Liquidités disponibles<sup>(3)</sup></b>                                  | <b>779 838</b>        | 964 173            |

(1) Inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter à la note 15 D) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Montants totaux disponibles de 750 millions \$ et de 100 millions \$ en vertu des facilités de crédit à terme rotatif et de 250 millions \$ US (150 millions \$ US au 31 août 2023) en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 16 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

## Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

|                                                                              | 29 février<br>2024 | 31 août<br>2023 |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté <sup>(1)(2)</sup>             | 3,5                | 3,3             |
| Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées <sup>(1)(2)</sup> | 5,3                | 5,6             |

(1) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées sont des mesures de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ».

(2) Calculé sur les douze derniers mois.

Au 29 février 2024, le coût moyen pondéré de l'endettement de Cogeco Communications, exclusion faite de l'amortissement des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt, s'établissait à 5,7 %. La durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette globale était de 5,2 ans.

## 8.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 mars 2024. Se reporter à la note 13 B) des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

| <i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i> | Nombre<br>d'actions | Montant<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>Actions ordinaires</b>                                           |                     |               |
| Actions à droits de vote multiples                                  | 1 602 217           | 10            |
| Actions subalternes à droit de vote                                 | 8 040 562           | 64 347        |

## 8.3 Financement

Le 27 février 2024, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ portant intérêt à 6,125 % et arrivant à échéance en février 2029. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets non garantis de premier rang sont des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

Le 13 décembre 2023, Cogeco a initialement financé sa transaction de rachat d'actions de 280,0 millions \$, ainsi que les coûts de transaction et les charges connexes, au moyen du produit d'une tranche de ses actions de Cogeco Communications vendues à Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$ et à la CDPQ pour un montant de 73,2 millions \$, et au moyen d'un prélèvement effectué sur sa facilité de crédit et d'une nouvelle facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions \$. En ce qui concerne Cogeco Communications, elle a initialement financé la transaction de rachat d'actions de 116,5 millions \$ ainsi que les coûts de transaction et les charges connexes, au moyen d'un prélèvement effectué sur sa facilité de crédit à terme rotatif existante. Le 11 décembre 2023, Cogeco a conclu une facilité de crédit à terme non rotatif de trois ans d'un montant de 75 millions \$ afin de financer en partie sa transaction de rachat d'actions, comme il est mentionné précédemment. Afin de maintenir sa capacité d'emprunt, Cogeco Communications a conclu le même jour une facilité de crédit à terme non rotatif de 125 millions \$, qui a ensuite été annulée le 1<sup>er</sup> mars 2024 à la suite de l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$.

Le 29 septembre 2023, une tranche 3 de l'emprunt à terme B de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans a été émise à la suite de la modification de la facilité de crédit de premier rang de Cogeco Communications liée à ses filiales américaines, tout comme un emprunt à terme B de crédit agricole de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans, tandis que la limite de crédit de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang a été augmentée, passant de 150 millions \$ US à 250 millions \$ US, et que sa date d'échéance a été prorogée jusqu'en septembre 2028. Cogeco Communications a ensuite utilisé le produit des emprunts à terme B nouvellement émis, ainsi que le montant de 150 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang et les fonds en caisse de 200 millions \$ US pour rembourser la tranche 1 de 1,6 milliard \$ US de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.

## 8.4 Notations de Cogeco Communications

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et des filiales américaines.

| Au 29 février 2024                    | S&P                        | DBRS                 | Moody's                   |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Cogeco Communications</b>          |                            |                      |                           |
| Billets garantis de premier rang      | BBB-                       | BBB (faible)(stable) | SN                        |
| Billets non garantis de premier rang  | BB+                        | BB (élevée)(stable)  | SN                        |
| Notation à titre de société émettrice | BB+ (perspective négative) | BB (élevée)(stable)  | SN                        |
| <b>Filiales américaines</b>           |                            |                      |                           |
| Facilités de crédit de premier rang   | BB                         | SN                   | B1 (perspective négative) |
| Notation à titre de société émettrice | BB (perspective négative)  | SN                   | B1 (perspective négative) |

**SN** : sans notation

En décembre 2023, S&P a abaissé à « négative » la perspective à l'égard de la notation de Cogeco Communications et des filiales américaines à titre de sociétés émettrices à la suite de la transaction de rachat d'actions (se reporter à la rubrique « Développements de l'entreprise »).

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie « BBB » sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation « BB/B ». De plus, les obligations assorties d'une notation « BBB » ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations « BB/B ».

## 8.5 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Société.

### Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 29 février 2024 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

## Risque de liquidité

Au 29 février 2024, la Société avait utilisé 66,5 millions \$ de sa facilité de crédit à terme rotatif de 100 millions \$ et 301,3 millions \$ de la facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions \$ de Cogeco Communications, pour un solde disponible de 33,5 millions \$ et de 448,7 millions \$, respectivement. De plus, les filiales américaines de Cogeco Communications bénéficient d'une facilité de crédit rotatif garantie de premier rang d'un montant de 339,3 millions \$ (250 millions \$ US), dont une tranche de 111,1 millions \$ (81,9 millions \$ US) était utilisée au 29 février 2024, pour un solde disponible de 228,1 millions \$ (168,1 millions \$ US).

Une facilité de crédit sous forme de lettre de crédit non garantie a été mise en place dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz (se reporter à la rubrique « Obligations contractuelles, éventualités et garanties »).

## Risque de taux d'intérêt

Le 29 février 2024, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 29 février 2024.

| Type de couverture                   | Montant notionnel  | Taux d'intérêt reçu                                               | Taux d'intérêt payé <sup>(1)</sup> | Échéance                     | Élément couvert                                       |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Flux de trésorerie <sup>(2)(3)</sup> | 550 millions \$ US | Taux SOFR à terme                                                 | 2,01 % – 4,18 %                    | Novembre 2024 à février 2029 | Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3 |
| Flux de trésorerie                   | 800 millions \$ US | Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base | 1,17 % – 1,44 %                    | Octobre 2025 à juillet 2027  | Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2 |

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) À la suite du remboursement anticipé de la tranche 1 en septembre 2023, la dette liée aux flux de trésorerie à taux variable couverts a été remplacée par la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.

(3) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 290 millions \$ US sont arrivés à échéance en janvier 2024, tandis que de nouveaux swaps de taux d'intérêt d'un montant de 300 millions \$ US ont été conclus, pour une couverture totale de 550 millions \$ US.

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 15,9 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 29 février 2024.

## 8.6 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres et des semestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

|                                                 | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|-------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                                 | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
|                                                 | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| Dollar américain par rapport au dollar canadien | 1,3452              | 1,3488          | 1,3553             | 1,3489          |

## 8.7 Obligations contractuelles, garanties et éventualités

### A) Obligations contractuelles et garanties

#### Enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz

Le 30 novembre 2023, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a annoncé les gagnants provisoires des licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz. Cogeco Communications, par l'entremise de la Société en nom collectif Elite, qu'elle détient entièrement, a obtenu 99 licences de spectre dans des marchés urbains et ruraux, y compris dans les régions de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa, pour un prix d'achat total de 190,3 millions \$. Avec cette acquisition, la Société détiendra du spectre couvrant 100 % de la zone de couverture de son réseau à large bande au Canada.

Le dépôt requis de 38,1 millions \$, soit 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE le 16 janvier 2024. Le paiement final devrait être versé au plus tard le 29 mai 2024. La lettre de crédit non garantie émise à l'intention d'ISDE en juillet 2023 à titre de dépôt préalable aux enchères demeurera en cours jusqu'au paiement final.

#### Cautionnements de bonne exécution et de paiement

Le 29 février 2024, les cautionnements de bonne exécution et de paiement en cours de la Société se chiffraient à 157,9 millions \$ et avaient été émis conformément aux règles établies par Infrastructure Ontario, dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

### B) Éventualités

#### Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris Cogeco Communications, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a relevé des erreurs dans la décision initiale de la Commission du droit d'auteur sur les taux et lui a ordonné d'y remédier. Le 12 janvier 2024, la Commission du droit d'auteur a rendu sa nouvelle décision sur les taux de redevance pour la période entre 2014 et 2018, ce qui a donné lieu à une réduction rétroactive de ces taux pour les années 2015-2018. Le 9 février 2024, les sociétés de gestion des droits d'auteur ont déposé une demande de révision judiciaire de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur. Si la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur n'est pas maintenue, la Société pourrait être assujettie à des taux de redevance plus élevés pour la période entre 2016 et 2018.

La Commission du droit d'auteur établira les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028) dans le cadre de procédures qui pourraient débiter plus tard en 2024. Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion des droits d'auteur pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que la Société soit assujettie à des taux de redevance plus élevés.

La Société avait auparavant comptabilisé une provision de 11,5 millions \$ pour les périodes tarifaires 2014-2018 et 2019-2023. À la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur de janvier 2024, une reprise de 4,2 millions \$ au titre de cette provision comptabilisée précédemment a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 dans les *frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais*.

## 9. Stratégie de développement durable

Chez Cogeco, nous sommes fiers de faire progresser notre programme de développement durable en mettant en œuvre des pratiques exemplaires. Reposant sur une longue tradition d'engagement social et d'implication communautaire, un engagement en faveur de l'inclusion numérique et de l'action climatique, ainsi que sur un programme robuste de diversité, équité et inclusion, notre stratégie de développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de la Société, puisque nous reconnaissons le rôle fondamental que les entreprises doivent jouer pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques les plus pressants de notre époque ainsi que notre responsabilité d'assurer un suivi et une gestion efficaces des risques et des opportunités liés au développement durable afin de garantir une création de valeur résiliente et à long terme.

Le 20 mars 2024, Cogeco a dévoilé son rapport de développement durable de 2023, qui décrit en détail sa stratégie, ses engagements, ses initiatives et sa performance en matière de développement durable. Ce rapport a été réalisé conformément aux normes internationales de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le [Rapport de développement durable 2023](#) de Cogeco et les détails sur les indicateurs de performance clés se trouvant dans le [supplément de données ESG](#) de Cogeco sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com), sous « Développement durable – Pratiques de développement durable ».

Parallèlement, le 20 mars 2024, Cogeco a également publié son troisième Plan d'action pour le climat et rapport GIFCC, qui adhère aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). Ce rapport explique comment les effets du changement climatique sont systématiquement pris en compte et intégrés dans la stratégie d'affaires de Cogeco et dans les décisions connexes. Il présente également les mesures mises en place pour soutenir la transition vers une économie résiliente et à faible émission de carbone. Le [Plan d'action pour le climat et rapport GIFCC pour l'année 2023](#) de Cogeco est également accessible sur le site Internet de la Société à l'adresse [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com) sous « Développement durable – Pratiques de développement durable ».

## 10. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères indiqués dans la version mise à jour, publiée en mai 2013, du rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 29 février 2024 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et du semestre clos le 29 février 2024.

## 11. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport de gestion annuel de 2023, disponible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et à l'adresse [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com). La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de 2023, qui sont par les présentes intégrés par renvoi.

### Révision du cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 8 mars 2023, le CRTC a lancé une consultation afin d'examiner son cadre actuel entourant les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros. Le CRTC sollicite des observations sur plusieurs sujets, y compris sur ses points de vue préliminaires selon lesquels i) la fourniture de services AHV de gros groupés devrait être obligatoire; ii) l'accès aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») devrait être offert pour ces services; et iii) la fourniture d'installations FTTP au moyen des services AHV de gros groupés devrait être obligatoire temporairement et de manière accélérée. Le CRTC sollicite également des observations concernant la question de savoir s'il y a lieu de considérer la réglementation des services de détail pour répondre aux préoccupations concernant la concentration du marché et l'exercice potentiel d'un pouvoir de marché. Parallèlement au lancement de la consultation, le CRTC a déterminé que les tarifs actuels des services AHV de gros groupés devaient être provisoires et a ordonné aux entreprises titulaires de déposer des demandes tarifaires avec de nouvelles propositions de tarifs pour ces services. Le CRTC a également appliqué une réduction tarifaire provisoire immédiate aux tarifs existants qui reflète une diminution de 10 % des tarifs de capacité que les entreprises titulaires peuvent facturer aux concurrents utilisant les services de gros, et ce, jusqu'à ce que les tarifs définitifs révisés soient établis.

Le 6 novembre 2023, le CRTC a publié une décision exigeant que Bell et Telus fournissent un accès de gros temporaire à leurs installations FTTP en Ontario et au Québec d'ici le 7 mai 2024. La décision établit également les tarifs provisoires que les concurrents devront payer pour la vente de services utilisant ces installations. Cet accès temporaire sera en vigueur jusqu'à la conclusion de l'instance élargie du CRTC concernant le cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros. Les entreprises de câblodistribution, incluant Cogeco Communications, ne sont pas tenues de mettre en œuvre cette obligation temporaire, puisque le CRTC a statué que les entreprises de câblodistribution desservaient déjà la majorité des concurrents fondés sur les services de gros par l'intermédiaire de leurs réseaux hybrides de fibre et de câble coaxial et qu'en raison de la nature temporaire de l'obligation d'accès provisoire aux services FTTP, il ne serait ni efficace ni proportionnel d'imposer aux entreprises de câblodistribution de la mettre en œuvre. Bell a été autorisée à faire appel de la décision du CRTC devant la Cour d'appel fédérale et l'entreprise fait également appel de la décision devant le gouverneur en conseil.

Une décision du CRTC à la suite de son examen élargi portant sur le cadre pour les services AHV de gros qui entraînerait un resserrement de la réglementation sur les services AHV de gros, l'application de tarifs définitifs pour les services AHV de gros groupés nettement inférieurs aux tarifs définitifs établis dans la Décision de télécom 2021-181 ou l'introduction de mesures réglementaires sur les services de détail pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## 12. Développements en matière de méthodes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### **IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers***

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

### **Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir***

En mai 2023, l'IASB a publié le document *Accords de financement de fournisseurs*, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

## 13. Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires. Cogeco présente également l'information ci-dessous portant sur certaines mesures financières précises, compte non tenu des projets d'expansion du réseau, étant donné qu'elle avait publié des projections financières excluant l'incidence de ces projets sur certains de ses indicateurs de rendement clés.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3488 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3489 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Un rapprochement entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

| Mesures financières déterminées                                                                     | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société                                         | <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p> | <p>Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société</p> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– dépréciation des actifs, le cas échéant;</li> <li>– frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais;</li> <li>– perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant;</li> <li>– incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et</li> <li>– participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés.</li> </ul>                                                    | Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société                                                                                                                                                                                                |
| Charges financières ajustées                                                                        | Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives et pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p>Charges financières</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Charges financières                                                                                                                                                                                                                                               |
| Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change          | La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence. | Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS. |
| Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant | La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p>Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus)</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– incidence des acquisitions.</li> </ul> <p>BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus)</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– incidence des acquisitions.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                           | Produits et BAIIA ajusté                                                                                                                                                                                                                                          |

| Mesures financières déterminées                                                                              | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau | <p>Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société.</p> <p>Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour le calcul des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant, à la suite du remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p> <p>La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.</p> | <p>Flux de trésorerie disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAIIA ajusté</li> </ul> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme;</li> <li>- perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette;</li> <li>- paiement fondé sur des actions;</li> <li>- perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles; et</li> <li>- charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations</li> </ul> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais;</li> <li>- charges financières;</li> <li>- impôts exigibles;</li> <li>- dépenses d'investissement nettes; et</li> <li>- remboursement des obligations locatives.</li> </ul> <p>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- flux de trésorerie disponibles</li> </ul> <p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.</li> </ul> | Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                           |
| Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau                                 | <p>Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p>Dépenses d'investissement nettes</p> <p>Déduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Acquisitions d'immobilisations corporelles                                     |

| Mesures financières déterminées | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Calcul                                                                                                                                                                                | Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Liquidités disponibles          | La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco. | Trésorerie et équivalents de trésorerie<br>Déduire :<br>– trésorerie avec restrictions d'utilisation<br>Ajouter :<br>– montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif. | Trésorerie et équivalents de trésorerie                                        |

## Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

|                                                                                              | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                                                                              | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>                                                    | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| <b>Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société</b>                    | <b>23 997</b>       | 33 788          | <b>58 538</b>      | 75 869          |
| Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais                       | 1 222               | 6 952           | 4 487              | 9 629           |
| Perte à l'extinction d'une dette <sup>(1)</sup>                                              | —                   | —               | 16 880             | —               |
| Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés                                        | (308)               | (1 842)         | (5 641)            | (2 552)         |
| Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés | (565)               | (3 289)         | (9 880)            | (4 575)         |
| <b>Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société</b>                           | <b>24 346</b>       | 35 609          | <b>64 384</b>      | 78 371          |

(1) Inclus dans les charges financières.

## Charges financières ajustées

|                                           | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                           | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| <b>Charges financières</b>                | <b>70 808</b>       | 61 985          | <b>155 102</b>     | 119 512         |
| Perte à l'extinction d'une dette          | —                   | —               | (16 880)           | —               |
| <b>Charges financières ajustées</b>       | <b>70 808</b>       | 61 985          | <b>138 222</b>     | 119 512         |

## Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

### Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation et du BAIIA ajusté consolidés selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 3.1 « Résultats d'exploitation ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de ces mesures financières déterminées et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter aux tableaux de rapprochement précis figurant dans les sous-rubriques ci-après.

| Trimestres clos les                                       | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 |                 | Variation                        |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
|                                                           | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) |                 |                             |                                  |                 |                 |                                  |
| Flux de trésorerie disponibles                            | 98 824          | (344)                       | 98 480                           | 118 331         | (16,5)          | (16,8)                           |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 171 756         | 596                         | 172 352                          | 156 832         | 9,5             | 9,9                              |

| Semestres clos les                                        | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 |                 | Variation                        |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                           | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
|                                                           | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages) |                 |                             |                                  |                 |                 |                                  |
| Flux de trésorerie disponibles                            | 240 647         | (520)                       | 240 127                          | 227 814         | 5,6             | 5,4                              |
| Dépenses d'investissement nettes                          | 318 423         | (464)                       | 317 959                          | 354 174         | (10,1)          | (10,2)                           |

## Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique 4 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

## Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

|                                                                                                           | Trimestres clos les |                 | Semestres clos les |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
|                                                                                                           | 29 février 2024     | 28 février 2023 | 29 février 2024    | 28 février 2023 |
| (en milliers de dollars canadiens)                                                                        | \$                  | \$              | \$                 | \$              |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                               | <b>286 382</b>      | 206 843         | <b>523 301</b>     | 400 664         |
| Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie                               | 1 097               | 66 172          | 59 592             | 136 121         |
| Impôts sur le résultat payés (recouvrés)                                                                  | (7 639)             | 23 319          | (4 736)            | 70 612          |
| Impôts exigibles                                                                                          | (8 881)             | (11 332)        | (16 923)           | (20 622)        |
| Intérêts payés                                                                                            | 70 842              | 51 064          | 135 880            | 112 270         |
| Charges financières                                                                                       | (70 808)            | (61 985)        | (155 102)          | (119 512)       |
| Perte à l'extinction d'une dette <sup>(1)</sup>                                                           | —                   | —               | 16 880             | —               |
| Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme <sup>(1)</sup> | 2 059               | 3 045           | 4 750              | 6 107           |
| Dépenses d'investissement nettes <sup>(2)</sup>                                                           | (171 756)           | (156 832)       | (318 423)          | (354 174)       |
| Remboursement des obligations locatives                                                                   | (2 472)             | (1 963)         | (4 572)            | (3 652)         |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                                                     | <b>98 824</b>       | 118 331         | <b>240 647</b>     | 227 814         |

(1) Inclus dans les charges financières.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

## Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 8.1 « Structure du capital ».

## Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

### Dépenses d'investissement nettes

| Trimestres clos les                                                                 | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                                                     | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)                           | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| <b>Dépenses d'investissement nettes</b>                                             | <b>171 756</b>  | 596                         | <b>172 352</b>                   | 156 832         | <b>9,5</b>      | <b>9,9</b>                       |
| Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau            | 24 390          | 11                          | 24 401                           | 42 242          | (42,3)          | (42,2)                           |
| <b>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau</b> | <b>147 366</b>  | 585                         | <b>147 951</b>                   | 114 590         | <b>28,6</b>     | <b>29,1</b>                      |

  

| Semestres clos les                                                                  | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                                                     | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)                           | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| <b>Dépenses d'investissement nettes</b>                                             | <b>318 423</b>  | (464)                       | <b>317 959</b>                   | 354 174         | <b>(10,1)</b>   | <b>(10,2)</b>                    |
| Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau            | 56 050          | (151)                       | 55 899                           | 108 076         | (48,1)          | (48,3)                           |
| <b>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau</b> | <b>262 373</b>  | (313)                       | <b>262 060</b>                   | 246 098         | <b>6,6</b>      | <b>6,5</b>                       |

### Flux de trésorerie disponibles

| Trimestres clos les                                                               | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                                                   | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)                         | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                             | <b>98 824</b>   | (344)                       | <b>98 480</b>                    | 118 331         | <b>(16,5)</b>   | <b>(16,8)</b>                    |
| Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau          | 24 390          | 11                          | 24 401                           | 42 242          | (42,3)          | (42,2)                           |
| <b>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau</b> | <b>123 214</b>  | (333)                       | <b>122 881</b>                   | 160 573         | <b>(23,3)</b>   | <b>(23,5)</b>                    |

  

| Semestres clos les                                                                | 29 février 2024 |                             |                                  | 28 février 2023 | Variation       |                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
|                                                                                   | Données réelles | Incidence du taux de change | Selon un taux de change constant | Données réelles | Données réelles | Selon un taux de change constant |
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)                         | \$              | \$                          | \$                               | \$              | %               | %                                |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                             | <b>240 647</b>  | (520)                       | <b>240 127</b>                   | 227 814         | <b>5,6</b>      | <b>5,4</b>                       |
| Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau          | 56 050          | (151)                       | 55 899                           | 108 076         | (48,1)          | (48,3)                           |
| <b>Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau</b> | <b>296 697</b>  | (671)                       | <b>296 026</b>                   | 335 890         | <b>(11,7)</b>   | <b>(11,9)</b>                    |

## Ratios non conformes aux normes IFRS

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, de Cogeco Communications, car Cogeco Communications utilise cette mesure pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur son intensité du capital.

| Mesures financières déterminées                                                                                                          | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bénéfice dilué par action ajusté                                                                                                         | <p>Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.</p> | <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation.</p> <p>Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>                                                                                                                                         |
| Variation selon un taux de change constant                                                                                               | La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p>La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.</p> <p>Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p> |
| Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant | La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <p>Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions.</p> <p>Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>                                                                                    |

| Mesures financières déterminées                                                                                                                            | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau                                                                                           | L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction de Cogeco Communications pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par Cogeco Communications et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. Cogeco Communications présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction de Cogeco Communications est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente. | <p>Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits.</p> <p>Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant | La Société présente certaines mesures financières de Cogeco Communications sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p>L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant.</p> <p>L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant.</p> <p>Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails sur ces mesures non conformes aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».</p> |

## Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS est présenté ci-dessous.

| Mesures financières déterminées  | Mesures financières les plus directement comparables conformes aux normes IFRS |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| BAIIA ajusté                     | Bénéfice de la période                                                         |
| Dépenses d'investissement nettes | Acquisitions d'immobilisations corporelles                                     |

## Rapprochement du BAIIA ajusté

|                                                                        | Trimestres clos les |                    | Semestres clos les |                    |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                                        | 29 février<br>2024  | 28 février<br>2023 | 29 février<br>2024 | 28 février<br>2023 |
| (en milliers de dollars canadiens)                                     | \$                  | \$                 | \$                 | \$                 |
| <b>Bénéfice de la période</b>                                          | <b>93 930</b>       | 102 592            | <b>192 659</b>     | 226 400            |
| Impôts sur le résultat                                                 | <b>16 993</b>       | 24 801             | <b>36 374</b>      | 58 281             |
| Charges financières                                                    | <b>70 808</b>       | 61 985             | <b>155 102</b>     | 119 512            |
| Amortissements                                                         | <b>164 829</b>      | 155 333            | <b>325 193</b>     | 311 723            |
| Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais | <b>1 222</b>        | 6 952              | <b>4 487</b>       | 9 629              |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                    | <b>347 782</b>      | 351 663            | <b>713 815</b>     | 725 545            |

## Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, se reporter à la sous-rubrique 6.2 « Activités d'investissement ».

## Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco et/ou Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et/ou de Cogeco Communications.

| Mesures financières déterminées                            | Utilisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Calcul                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Endettement net                                            | L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ». | Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres<br>Ajouter :<br>– endettement bancaire<br>Déduire :<br>– trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.                                                                                                     |
| Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté             | Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications ainsi que les décisions relatives à leur structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances de leurs dettes.                                                             | Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées | Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer la santé financière de la Société et de Cogeco Communications et leur capacité à rembourser leur dette.                                                                                                                                                 | BAIIA ajusté des douze derniers mois divisé par les charges financières ajustées des douze derniers mois.<br><br>Les charges financières ajustées sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ». |
| Endettement à taux fixe                                    | L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société et de Cogeco Communications. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications.                                                                                             | Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.                                                                                                                                                                                                                                                       |

## Mesures financières supplémentaires

Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital de Cogeco Communications et des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la marge du BAIIA ajusté des deux secteurs, en plus des indicateurs de rendement clés qu'utilisent la direction de Cogeco Communications et les investisseurs pour évaluer la performance de Cogeco Communications et ses dépenses d'investissement engagées pour maintenir un certain niveau de produits.

| Mesures financières déterminées | Calcul                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marge du BAIIA ajusté           | BAIIA ajusté divisé par les produits                                                                                                                                         |
| Intensité du capital            | Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits                                                                                                                   |
| Rendement des capitaux propres  | Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice |

## 14. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

| Trimestres clos les<br>(en milliers de dollars canadiens,<br>sauf les données par action) | Exercice 2024      |                     | 31 août<br>2023 | 31 mai<br>2023 | 28 février<br>2023 | Exercice 2023       |                 | Exercice 2022  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|----------------|--------------------|---------------------|-----------------|----------------|--|
|                                                                                           | 29 février<br>2024 | 30 novembre<br>2023 |                 |                |                    | 30 novembre<br>2022 | 31 août<br>2022 | 31 mai<br>2022 |  |
|                                                                                           | \$                 | \$                  | \$              | \$             | \$                 | \$                  | \$              | \$             |  |
| <b>Opérations</b>                                                                         |                    |                     |                 |                |                    |                     |                 |                |  |
| Produits                                                                                  | 751 908            | 776 172             | 766 652         | 767 603        | 757 191            | 789 690             | 746 911         | 754 777        |  |
| BAlIA ajusté                                                                              | 347 782            | 366 033             | 351 925         | 355 459        | 351 663            | 373 882             | 348 510         | 353 473        |  |
| Frais d'acquisition, d'intégration, de<br>restructuration et autres frais                 | 1 222              | 3 265               | 15 239          | 11 377         | 6 952              | 2 677               | 12 657          | 2 286          |  |
| Perte de valeur du goodwill et des<br>immobilisations incorporelles                       | —                  | —                   | —               | 88 000         | —                  | —                   | —               | —              |  |
| Bénéfice de la période                                                                    | 93 930             | 98 729              | 90 521          | 33 314         | 102 592            | 123 808             | 111 379         | 108 456        |  |
| Bénéfice (perte) de la période<br>attribuable aux propriétaires de<br>la Société          | 23 997             | 34 541              | 29 234          | (34 473)       | 33 788             | 42 081              | 36 433          | 37 493         |  |
| Bénéfice ajusté attribuable aux<br>propriétaires de la Société                            | 24 346             | 40 038              | 33 006          | 37 921         | 35 609             | 42 762              | 39 459          | 38 009         |  |
| <b>Flux de trésorerie</b>                                                                 |                    |                     |                 |                |                    |                     |                 |                |  |
| Flux de trésorerie liés aux activités<br>d'exploitation                                   | 286 382            | 236 919             | 284 370         | 283 180        | 206 843            | 193 821             | 326 636         | 355 681        |  |
| Flux de trésorerie disponibles                                                            | 98 824             | 141 823             | 86 237          | 107 379        | 118 331            | 109 483             | 34 704          | 108 954        |  |
| Acquisitions d'immobilisations<br>corporelles                                             | 181 234            | 153 789             | 207 434         | 190 121        | 173 674            | 235 008             | 244 855         | 198 271        |  |
| Dépenses d'investissement nettes                                                          | 171 756            | 146 667             | 178 481         | 170 258        | 156 832            | 197 342             | 224 775         | 183 107        |  |
| <b>Données par action<sup>(1)</sup></b>                                                   |                    |                     |                 |                |                    |                     |                 |                |  |
| Bénéfice (perte) par action                                                               |                    |                     |                 |                |                    |                     |                 |                |  |
| De base                                                                                   | 2,32               | 2,23                | 1,89            | (2,22)         | 2,17               | 2,68                | 2,32            | 2,38           |  |
| Dilué                                                                                     | 2,30               | 2,21                | 1,87            | (2,22)         | 2,15               | 2,67                | 2,31            | 2,37           |  |
| Dilué ajusté <sup>(2)</sup>                                                               | 2,33               | 2,57                | 2,12            | 2,43           | 2,27               | 2,71                | 2,50            | 2,40           |  |
| Dividendes par action                                                                     | 0,854              | 0,854               | 0,731           | 0,731          | 0,731              | 0,731               | 0,625           | 0,625          |  |

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(2) Pour le trimestre clos le 31 mai 2023, le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droit de vote utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 49 305 unités d'actions incitatives et 48 415 unités d'actions liées au rendement. Pour ce qui est du calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte subie au cours de la période et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

### 14.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, les activités du secteur des médias sont soumises à certaines variations saisonnières.